

## Quelques portraits "d'épiscopables" belges (3)

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Episcopats locaux](#)

**Date :** 11 août 2010

Un candidat assez léonardien serait l'abbé Eric de Beukelaer, que les lecteurs de ce blog connaissent déjà. Homme de « communication », il est encore pour quelques jours porte-parole de la conférence épiscopale. Son remplacement par Jürgen Mettepenningen et la fusion du séminaire St-Paul de Louvain la Neuve, dont il est recteur, avec celui de Namur donnent évidemment à penser que d'autres fonctions se préparent pour lui... Il est en tout cas très apprécié de Mgr Léonard, qui aurait voulu l'avoir comme auxiliaire à Namur, en 2004. 47 ans, très bon bilingue français-néerlandais, l'abbé de Beukelaer aurait en effet le profil pour devenir auxiliaire pour Bruxelles. Certains le disent plus dans les apparences que dans le fond. Je ne serai pas mauvaise langue mais il n'est un secret pour personne que la ligne doctrinale d'un porte-parole est généralement difficile à cerner (sauf dans le cas de M. Mettepenningen...). En ce sens, l'abbé de Beukelaer était bien à sa place dans la fonction qu'il s'apprête à quitter. A un détail près : il croit que l'Osservatore Romano est un (ou « le » ?) journal officiel du Pape... et qu'il est facile de confondre l'Osservatore romano avec notre petit blogue (voir [ici](#)). Mais tout cela (y compris nos petites piques et polémiques réciproques) n'a pas grande importance. Ce qui vient est plus grave, ce sont ses prises de position (ou absence de prises de position) au sujet de l'homosexualité et du "mariage" gay.

Certes, une « épiscopalisation » de l'abbé de Beukelaer représenterait, en la matière, une nette amélioration par rapport à Mgr De Kesel : si celui-ci a positivement encouragé la Gay Pride de Bruxelles en 2005, celui-là s'est contenté de transmettre le message via l'agence Cathobel. On appréciera la nuance. De même, l'abbé de Beukelaer n'a jamais approuvé l'homosexualité. Il ne l'a jamais condamnée sans ambages non plus. Par exemple, dans [l'affaire du « mariage » homosexuel célébré à l'église Saint-Servais](#) il a réagi sur le ton d'une [notification administrative](#) : le mariage est « une démarche réservée au couple formé par un homme et une femme », si bien qu'il aurait fallu « éviter » cette « cérémonie qui entraîne la confusion, en faisant penser qu'il y aurait une forme de mariage religieux alors que tel n'est pas le cas ». Quant à savoir ce qu'est ce « non-mariage » et si c'est un acte légitime ou non... silence radio. Autrement dit, il faut veiller à étiqueter objectivement les produits pour permettre au consommateur de faire son choix, mais de là à exprimer clairement le jugement de l'Eglise... vous n'y pensez pas ! Restons justes, toutefois : comme président du séminaire néolouvaniste, l'abbé de Beukelaer représentait une amélioration par rapport à son prédécesseur : sous l'abbé André Léonard, un séminariste pouvait se faire réprimander pour « manque d'esprit de groupe » quand on le surprenait à prier le rosaire (seul, forcément...). Sous l'abbé de Beukelaer ce n'était plus le cas...

Au total, un homme de valeur, d'une grande courtoisie, mais hélas! un peu ambigu, quand ce qui manque le plus à l'Eglise belge, ce sont des évêques qui parlent clair.